



Formulaires d'évaluation des stages M2 en logopédie

Information pour les étudiants

Ce document a pour but de vous fournir des informations concernant l'évaluation des stages de 2^e année que vous effectuez actuellement. Il accompagne et complète les documents fournis pour cette évaluation, à savoir :

- 1) Un formulaire d'**évaluation intermédiaire – version étudiant**, à pré-remplir avant votre entretien planifié avec vos responsables de stage (RS) au premier tiers du stage, soit environ après 130 heures de stage,
- 2) Un formulaire d'**évaluation finale – version étudiant**, à pré-remplir avant votre entretien planifié avec vos RS au terme des 400 heures de stage.

Pour votre information, voici la procédure à suivre pour ces évaluations, telle qu'elle a été adressée à vos RS :

Au 1er tiers du stage: évaluation intermédiaire formative (environ 130h)

- **Auto-évaluation par les stagiaires** qui remplissent la grille intermédiaire afin d'évaluer où ils se situent dans le développement de chaque compétence.
- **Évaluation par les responsables de stage** qui pré-remplissent la grille de leur côté. L'onglet "Calculs" peut être consulté pour obtenir une note indicative qui servira à titre de comparaison au moment où l'évaluation finale sera remplie.
- **Entretien planifié**: les RS et leurs stagiaires confrontent leurs avis. Cet entretien doit permettre de définir les points forts et faibles des stagiaires ainsi que les objectifs pour la suite du stage. L'évaluation est signée par les RS et les stagiaires à l'issue de cette séance.
- **Transmission du formulaire d'évaluation** par les RS au secrétariat de la logopédie. Si un nombre important de compétences sont signalées comme insuffisantes, un entretien avec la responsable académique des stages en logopédie est nécessaire.

Au terme des 400h: évaluation finale formative et certificative

- **Auto-évaluation par les stagiaires** qui remplissent la grille finale afin d'évaluer où ils se situent dans le développement de chaque compétence.
- **Évaluation par les responsables de stage** qui pré-remplissent la grille de leur côté et obtiennent ainsi une note suggérée.
- **Entretien planifié**: les RS et leurs stagiaires confrontent leurs avis. Cet entretien doit permettre de rendre compte de l'évolution des stagiaires, notamment en fonction des objectifs fixés lors de l'évaluation intermédiaire, ainsi que d'éventuelles compétences à consolider. A l'issue de cette réunion, la grille d'évaluation des RS est remplie et une note finale est attribuée au stage, sur la base de la discussion et de la note indicative. L'évaluation est signée par les RS et les stagiaires à l'issue de cette séance.
- **Transmission de l'évaluation** par les RS au secrétariat de la logopédie au plus tard le 15 juin. Le stage est acquis si une note d'au moins 4 est attribuée.

Les critères et niveaux d'atteinte des formulaires d'évaluation

Pour chaque compétence mentionnée dans les formulaires d'évaluation, 4 niveaux d'atteinte sont possibles et détaillés ci-après. A cela s'ajoute la possibilité que la compétence ne puisse encore être évaluée ou qu'elle ne puisse être observée au cours du stage.

1-Insuffisant	<ul style="list-style-type: none">• Les compétences des stagiaires sont clairement en deçà du profil attendu pour le stage.• Les étudiants progressent peu dans le développement de cette compétence.• Un soutien des stagiaires dans le développement de cette compétence est nécessaire.
2- En voie d'acquisition	<ul style="list-style-type: none">• Les compétences des stagiaires sont en deçà des compétences attendues à la fin du stage et méritent d'être consolidées, mais les stagiaires progressent régulièrement dans le développement de cette compétence.• Les efforts déployés par les stagiaires indiquent que cette compétence est en bonne voie d'acquisition• Les stagiaires doivent porter une attention particulière au développement de cette compétence.
3- Acquis	<ul style="list-style-type: none">• Les stagiaires démontrent des compétences conformes au profil attendu à la fin du stage.• Les stagiaires sont autonomes dans la mise en œuvre de cette compétence.
4- Excellent	<ul style="list-style-type: none">• Les compétences des stagiaires sont clairement au-delà du profil attendu pour le stage.• Les stagiaires témoignent d'une capacité à transférer cette compétence à différentes situations, à se corriger en cas d'erreur, à faire évoluer cette compétence de manière autonome.
Pas encore évaluée	<ul style="list-style-type: none">• Les stagiaires seront amenés à développer cette compétence au cours de leur stage, mais l'occasion ne s'est pas encore présentée de le faire.
Ne s'applique pas	<ul style="list-style-type: none">• Les grilles d'évaluation sont identiques quels que soient les contextes dans lesquels les stages de déroulent. Vous avez ainsi la possibilité d'indiquer dans cette rubrique les compétences qui ne pourraient être évaluées au cours du stage.

Les grilles d'évaluation doivent être remplies en fonction des compétences attendues chez les étudiants en **fin de maîtrise universitaire**. Il est donc tout à fait normal que vous vous situiez sur l'échelle « en voie d'acquisition » lors de l'évaluation intermédiaire.

Il vous est demandé de remplir vos versions des formulaires d'évaluation dès que les dates des entretiens prévus avec vos responsables de stage vous sont communiquées afin que vous puissiez vous y préparer par le biais de ces auto-évaluations.